



ediformation

AUTISME & TSA

POSTULER AU PARCOURS EDIAC

Vous travaillez auprès de personnes autistes depuis plusieurs années et vous êtes attiré par la transmission et la formation, vous êtes dynamique, vous pouvez vous déplacer facilement, alors si vous répondez aussi aux critères suivants n'hésitez pas à postuler :

Psychologue :

- DU AUTISME/DU ABA (120 h minimum) ou Titre TCC (147 h minimum)
- une pratique professionnelle (institutionnelle ou libérale) dans l'autisme d'au minimum 1 an ou ASP EDI

Orthophoniste, Ergothérapeute, Psychomotricien :

- DU AUTISME, ou DU ABA (120 h minimum)
- une pratique professionnelle (institutionnelle ou libérale) dans l'autisme de minimum 3 ans ou ASP EDI

Dans les 2 cas, avoir suivi la session F 1 ou F 2 « Autisme et stratégies éducatives » 35 heures EDI FORMATION

JOINDRE A VOTRE CANDIDATURE (obligatoire) :

- Lettre de motivation
- CV complet + copies de tous les titres/diplômes/attestations mentionnés
- Bibliographie des ouvrages étudiés sur l'autisme
- Extraits vidéos (5 minutes maximum) de vos interventions auprès de personnes TSA
- Une évaluation réalisée et le PPI (dans le domaine de la communication) de l'année en cours

Aucune demande d'inscription n'est étudiée sans les documents ci-dessus.

Déroulement du parcours EDIAC

Vous participez aux formations en tant que stagiaire-formateur

Fondamentaux : F 1 ou F 2 - 35 heures

Approfondissement : F5 - 42 heures (inter)

F26 - 21 heures

F15 - 42 heures (intra), 21 heures en tant que stagiaire-formateur et 21 heures en tant que co-formateur (selon l'évaluation du formateur) responsable du groupe sous la supervision du formateur.



Dans les 2 mois après chaque session suivie, F1 ou F2 et F26, vous adressez à EDIFORMATION un power point portant du contenu de la formation (conforme au programme du catalogue).

Votre travail est soumis au jury qui, selon son appréciation, valide la poursuite de l' EDIAC et peut suggérer de compléter vos connaissances par d'autres formations, ou invalide l'inscription.

Tous les programmes (sauf F15) sont consultables sur le site ediformation.fr

DUREE DE LA FORMATION EDIAC : 140 heures, soit 20 jours (Possibilité d'échelonner l'ensemble du parcours EDIAC sur 2 ans maximum)

COUT TOTAL DES FORMATIONS : 3 324 euros (les frais déplacement, hébergement et repas sont à la charge du stagiaire)

Tarifs : F1 ou F2 - 35 heures 600.00 euros (tarif individuel)

F5 - 42 heures (inter), 1 182.00 euros

F26 - 21 heures, 360.00 euros

F15 - 42 heures (intra), 1 182.00 euros

DROITS D'INSCRIPTION EDIAC : 250.00 euros (les frais déplacement, hébergement et repas sont à la charge du stagiaire)

En contre partie, le stagiaire s'engage à animer au minimum 50 jours de formation dans les 24 mois suivant l'obtention de l'EDIAC, quelque soit le lieu de formation (France).

L'abandon ou la rupture d'engagement à l' EDIAC, par le stagiaire (professionnel individuel ou pris en charge par l'employeur) ou par EDIFORMATION, entraîne la perte du tarif préférentiel de 250 €. Ce montant reste acquis pour frais de dossier et les cautions relatives aux formations suivies sont encaissées. Une facture acquittée est adressée au stagiaire. (tarifs en vigueur).